

SÉANCE GÉNÉRALE DES MEMBRES DU CONSEIL

2017/04/05
19H30
HÔTEL DE VILLE
SALLE DU CONSEIL

Sont présents: M. Jacques Lessard - Mme Juliette Jalbert- M. Charles Audet – M. Germain Martin
Mme Pauline T. Poirier - M. Rock Rousseau - M. Alain Brochu - M. Patrice Bissonnette

ORDRE DU JOUR

1.- PRIÈRE

2.- ORDRE DU JOUR

2.1 Ordre du jour - Adoption tel que présenté modifié

3.- PROCÈS VERBAUX

3.1 Procès-verbaux – Adoption Séance ordinaire Séance extraordinaire

4.- CORRESPONDANCE

4.1 Aucun

5.- RAPPORT DES COMITÉS OU DES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS

5.1 Voirie (Germain Martin)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.4 Tourisme (Charles Audet)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.2 Loisirs et urbanisme (Alain Brochu)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.5 Culture (Pauline T. Poirier)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.3 Incendie (Rock Rousseau)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.6 150 ^e Anniversaire (Juliette Jalbert)	<input checked="" type="checkbox"/>

6.- RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME / C.C.U.

6.1 Procès-verbal du 15 mars 2017.
6.2 Procès-verbal du 16 mars 2017.
6.3 Procès-verbal du 23 mars 2017.
6.4 Procès-verbal du 28 mars 2017.

7.- TRÉSORERIE

7.1 Présentation aux membres du conseil des « états des recettes et dépenses » selon les différents départements.

8.- PRÉSENTATION DES COMPTES ET ENGAGEMENTS DES CRÉDITS

8.1 Lecture et commentaires des comptes de 1 500.\$ et plus.

9.- ADMINISTRATION

9.1 Avril le mois de la Jonquille.
9.2 Demande du comité organisateur de la Journée Trippante pour la 35^e édition de cet événement.
9.3 Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Disraeli au Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François. (COGESAF)
9.4 Renouvellement de l'adhésion au Réseau québécois de Villes et Villages en santé.
9.5 Autorisation de paiement à Lemay Côté Architectes inc. pour honoraires professionnels dans le projet de réaménagement de la marina.

- 9.6 Autorisation de paiement à Englobe Corp. pour les travaux de contrôle qualitatif des matériaux pour le projet de réaménagement de la marina.
- 9.7 Autorisation de paiement à Englobe Corp. pour les travaux de contrôle qualitatif des matériaux pour le projet de l'usine d'eau potable.
- 9.8 Autorisation de paiement au Groupe ADE Estrie inc. pour les travaux d'inspection des conduites de certaines rues. (plan d'intervention)
- 9.9 Autorisation de paiement au ministère des Finances pour les services de la Sûreté du Québec pour l'année 2017.
- 9.10 Autorisation de paiement à Construction de l'Amiante inc. pour les travaux de mise aux normes de l'usine d'eau potable.
- 9.11 Autorisation de signature de l'entente de travail intervenue avec les employés municipaux.
- 9.12 Autorisation de paiement au CLD du Haut Saint-François pour l'étude de faisabilité de la piste multifonctionnelle.
- 9.13 Contribution de la Ville de Disraeli aux Fêtes du 150^e anniversaire / aide financière à la Corporation du 150^e anniversaire de la Ville de Disraeli.
- 9.14 Travaux de disposition des boues de l'usine de traitement des eaux usées réalisés en 2016, paiement d'une partie des coûts à même la réserve prévue à cet effet.
- 9.15 Contribution de la Ville de Disraeli aux Fêtes du 150^e anniversaire / aide financière à la Corporation du 150^e anniversaire de la Ville de Disraeli.
- 9.16 Renouvellement de l'adhésion au Carrefour Action municipale et Famille.
- 9.17 Autorisation de signature de l'entente de partenariat avec la Sûreté du Québec pour la fourniture du service de cadets de la Sûreté du Québec.
- 9.18 Autorisation de paiement à Lumen division Sonepar Canada pour l'achat de luminaires pour le stationnement de l'avenue Champlain (projet marina).
- 9.19 Avis de motion règlement numéro 2017-RM-SQ-001 règlement concernant les alarmes et applicable par la Sûreté du Québec.
- 9.20 Avis de motion règlement numéro 2017-RM-SQ-002 règlement concernant le colportage et applicable par la Sûreté du Québec.
- 9.21 Avis de motion règlement numéro 2017-RM-SQ-003 règlement concernant l'eau potable et applicable par la Sûreté du Québec.
- 9.22 Avis de motion règlement numéro 2017-RM-SQ-004 règlement concernant les animaux et applicable par la Sûreté du Québec.
- 9.23 Avis de motion règlement numéro 2017-RM-SQ-005 règlement concernant et applicable par la Sûreté du Québec.
- 9.24 Avis de motion règlement numéro 2017-RM-SQ-006 règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et applicable par la Sûreté du Québec.
- 9.25 Avis de motion règlement numéro 2017-RM-SQ-007 règlement concernant la circulation et le stationnement et applicable par la Sûreté du Québec.
- 9.26 Appui à l'Association des riverains du lac Aylmer pour une aide financière du programme d'amélioration des cours d'eau.
- 9.27 Octroi du financement du camion 10 roues 2018 (neuf / avec équipements de déneigement (neufs)) par crédit-bail.
- 9.28 Demande de l'Église évangélique de Disraeli pour tenir la 3^e édition de l'activité Famille en fête.
- 9.29 Contribution annuelle à l'Association touristique du lac Aylmer, année 2017.

10.- URBANISME

- 10.1 Autorisation de paiement de l'aide financière dans le cadre du programme d'aide à la rénovation des enseignes pour l'immeuble sis au 925, avenue Champlain.

11.- AUTRES SUJETS

- 11.1 Dossier aréna
- 11.2 Eau potable
- 11.3 Bell mobilité
- 11.4 Marina municipale

12.- PÉRIODE DE QUESTIONS

- 12.1 Le maire invite les membres du conseil à poser des questions
- 12.2 Le maire invite les citoyens à poser des questions

13.- CLÔTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée close lorsque l'ordre du jour est épuisé

14.- LEVÉE DE LA SÉANCE

VILLE DE DISRAELI M.R.C. DES APPALACHES

**Séance du
5 avril 2017**

Séance ordinaire du Conseil de la Ville de Disraeli, tenue publiquement au lieu et heure ordinaires des séances de ce Conseil, le mercredi 5 avril 2017, conformément aux dispositions de la loi des Cités & Villes de la Province de Québec, à laquelle assistent Mme Juliette Jalbert, M. Charles Audet, M. Germain Martin, Mme Pauline T. Poirier, M. Rock Rousseau et M. Alain Brochu, sous la présidence de M. Jacques Lessard, maire.

1.- ORDRE DU JOUR

- 1.- Prière
- 2.- Adoption de l'ordre du jour
- 3.- Adoption des procès-verbaux
- 4.- Lecture de la correspondance
- 5.- Rapport des comités
- 6.- Rapport du C.C.U.
- 7.- Trésorerie
- 8.- Présentation des comptes et engagement de crédits
- 9.- Administration
- 10.- Urbanisme
- 11.- Autres sujets
- 12.- Période de questions
- 13.- Clôture de l'assemblée
- 14.- Levée de la séance

2.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

04-2017-111 Il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

3.- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

04-2017-112 Il est,
PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET

QUE les copies des procès-verbaux de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2017 et de la séance extraordinaire du 15 mars 2017 ont été remises aux membres du conseil, dans les délais prescrits.

QUE les procès-verbaux ne sont pas lus et sont adoptés tels

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

4.- **CORRESPONDANCE - Résolutions selon la correspondance**

Aucune

5.- **RAPPORT DES COMITÉS**

5.1	Voirie (Germain Martin)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.4	Tourisme (Charles Audet)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.2	Loisirs et urbanisme (Alain Brochu)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.5	Culture (Pauline T. Poirier)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.3	Incendie (Rock Rousseau)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.6	150 ^e Anniversaire (Juliette Jalbert)	<input checked="" type="checkbox"/>

Les rapports sont ou ont été remis aux membres.

6.- **RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME / C.C.U.**

- 6.1 Procès-verbal du 15 mars 2017.
- 6.2 Procès-verbal du 16 mars 2017.
- 6.3 Procès-verbal du 23 mars 2017.
- 6.4 Procès-verbal du 28 mars 2017.

7.- **TRÉSORERIE**

Une présentation aux membres du conseil « des états recettes et dépenses » a été remise.

04-2017-113

**PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**

8.- **PRÉSENTATION DES COMPTES ET ENGAGEMENTS DE CRÉDITS**

04-2017-114

**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**

QUE ce Conseil approuve le paiement des comptes selon la liste des chèques émis en date du 31 mars 2017, totalisant 1 378 746.36 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.- **ADMINISTRATION**

9.1 **Avril le mois de la Jonquille.**

CONSIDÉRANT QU'en 2017 plus de 50 000 Québécois recevront un diagnostic de cancer et que cette annonce représentera un choc important, qui se répercutera sur toutes les sphères de leur vie;

CONSIDÉRANT QUE le cancer, c'est 200 maladies et que la Société canadienne du cancer, grâce à des centaines de milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, lutte contre tous les cancers, du plus fréquent au plus rare;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE le taux de survie au cancer a fait un bond de géant, passant de 25 % en 1940 à plus de 60 % aujourd'hui, et que c'est en finançant les recherches les plus prometteuses que nous poursuivrons les progrès;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est l'organisme qui aide le plus de personnes touchées par le cancer, avec des services accessibles partout au Québec qui soutiennent les personnes atteintes de la maladie, les informent et améliorent leur qualité de vie;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer et à lutter contre tous les cancers;

04-2017-115

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER
Et résolu à l'unanimité,

DE décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.2 **Demande du comité organisateur de la Journée Trippante pour la 35^e édition de cet événement.**

CONSIDÉRANT QUE la 35^e édition de la Journée Trippante se déroulera le samedi 8 juillet 2017;

CONSIDÉRANT QUE le comité organisateur désire obtenir l'autorisation de la Ville de Disraeli pour utiliser les différents infrastructures, terrains, parcs, etc. appartenant à la Ville pour la bonne marche de l'événement;

04-2017-116

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le comité organisateur à utiliser les différentes infrastructures, terrains et autres afin de faire de la 35^e édition de la Journée Trippante un franc succès.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.3 **Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Disraeli au Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François. (COGESAF)**

04-2017-117

Il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. ALIAN BROCHU
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le renouvellement de son adhésion au Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François au montant de 75 \$ pour l'année 2017.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.4 **Renouvellement de l'adhésion au Réseau québécois de Villes et Villages en santé.**

04-2017-118

Il est,
**PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
Et résolu,**

QUE le Conseil autorise le renouvellement de l'adhésion au Réseau québécois de Villes et Villages en santé au montant de 75 \$ pour l'année 2017.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.5 **Autorisation de paiement à Lemay Côté Architectes inc. pour honoraires professionnels dans le projet de réaménagement de la marina.**

04-2017-119

Il est,
**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,**

QUE le Conseil autorise le paiement à Lemay Côté Architectes inc. au montant de 2 892.77 \$ taxes incluses pour les honoraires professionnels dans le projet de réaménagement de la marina.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.6 **Autorisation de paiement à Englobe Corp. pour les travaux de contrôle qualitatif des matériaux pour le projet de réaménagement de la marina.**

04-2017-120

Il est,
**PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,**

QUE le Conseil autorise le paiement à Englobe Corp. au montant de 4 325.94 \$ taxes incluses pour les travaux de contrôle qualitatif des matériaux pour le projet de la marina.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.7 **Autorisation de paiement à Englobe Corp. pour les travaux de contrôle qualitatif des matériaux pour le projet de l'usine d'eau potable.**

04-2017-121

Il est,
**PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,**

QUE le Conseil autorise le paiement à Englobe Corp. au montant de 16 000 \$ taxes incluses pour les travaux de contrôle qualitatif des matériaux pour le projet de mise aux mornes de l'usine d'eau potable.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.8 **Autorisation de paiement au Groupe ADE Estrie inc. pour les travaux d'inspection des conduites de certaines rues. (plan d'intervention)**

04-2017-122

Il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le paiement au Groupe ADE Estrie inc. au montant de 10 252.23 \$ taxes incluses pour les travaux d'inspection de certaines rues pour le plan d'intervention.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.9 **Autorisation de paiement au ministère des Finances pour les services de la Sûreté du Québec pour l'année 2017.**

04-2017-123

Il est,
PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le paiement au ministère des Finances au montant de 122 621 \$ pour les services de la Sûreté du Québec pour l'année 2017.

QUE ce paiement soit fait en deux (2) versements égaux aux dates suivantes :

- Le 30 juin 2017 : 61 310 \$
- Le 31 octobre 2017 : 61 311 \$

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.10 **Autorisation de paiement à Construction de l'Amiante inc. pour les travaux de mise aux normes de l'usine d'eau potable.**

04-2017-124

Il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le paiement à Construction de l'Amiante inc. au montant de 689 707.10 \$ taxes incluses pour les travaux de mise aux normes de l'usine d'eau potable, décompte progressif numéro 8.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.11 **Autorisation de signature de l'entente de travail intervenue avec les employés municipaux.**

CONSIDÉRANT QUE l'entente de travail avec les employés municipaux s'est terminé le 31 décembre 2016;

CONSIDÉRANT QU'après quelques rencontres de négociation les parties en sont venues à une entente;

04-2017-125

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
Et résolu,

QUE le Conseil autorise la signature de l'entente de travail intervenu avec les employés municipaux.

QUE le Conseil autorise le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.12 **Autorisation de paiement au CLD du Haut Saint-François pour l'étude de faisabilité de la piste multifonctionnelle.**

04-2017-126

Il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le paiement au CLD du Haut St-François au montant de 15 943.98 \$ pour l'étude de faisabilité de la piste multifonctionnelle.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.13 **Contribution de la Ville de Disraeli aux Fêtes du 150^e anniversaire / aide financière à la Corporation du 150^e anniversaire de la Ville de Disraeli.**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli a adopté le 13 août 2012 le règlement numéro 570 décrétant une réserve financière pour les dépenses éventuelles pour le 150^e anniversaire de Disraeli;

CONSIDÉRANT QUE le montant de la réserve est de 10 000 \$ par année pour les années 2013 à 2017 soit 5 ans;

CONSIDÉRANT QUE la réserve est de 30 000 \$ actuellement et que la Ville a déboursé un montant de 3 561.76 \$ pour l'achat de matériel;

04-2017-127

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

QUE le Conseil débourse un montant de 26 438.24 \$ à la Corporation des Fêtes du 150^e de Disraeli.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.14 **Travaux de disposition des boues de l'usine de traitement des eaux usées réalisés en 2016, paiement d'une partie des coûts à même la réserve prévue à cet effet.**

CONSIDÉRANT QUE des travaux de disposition des boues de l'usine de traitements des eaux usées ont été réalisés en 2016;

CONSIDÉRANT QUE le total des coûts engendrés par ces travaux était de 46 910.47 \$;

CONSIDÉRANT QUE la Ville avait un fonds réservé pour ces travaux de l'ordre de 20 265.36 \$;

04-2017-128

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
Et résolu,

QU'un montant de 10 000 \$ soit pris à même la réserve financière prévue à cet effet en 2016 pour permettre le paiement des travaux de disposition des boues.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.15 **Contribution de la Ville de Disraeli aux Fêtes du 150^e anniversaire / aide financière à la Corporation du 150^e anniversaire de la Ville de Disraeli.**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli a adopté le 13 août 2012 le règlement numéro 570 décrétant une réserve financière pour les dépenses éventuelles pour le 150^e anniversaire de Disraeli;

CONSIDÉRANT QUE le montant de la réserve est de 10 000 \$ par année pour les années 2013 à 2017 soit 5 ans;

CONSIDÉRANT QUE la réserve est de 18 341.40 \$ actuellement;

04-2017-129

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

QUE le Conseil débourse un montant de 18 341.70\$ à la Corporation des Fêtes du 150^e de Disraeli, pour l'année 2017.

QUE le montant représente le dernier versement pour la réserve de 50 000 \$ autorisé dans le cadre des Fêtes du 150^e anniversaire de la Ville de Disraeli.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.16 **Renouvellement de l'adhésion au Carrefour Action municipale et Famille.**

04-2017-130

Il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le renouvellement de l'adhésion au Carrefour Action municipale et Famille au montant de 86.23 \$ taxes incluses pour l'année 2017.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

- 9.17 **Autorisation de signature de l'entente de partenariat avec la Sûreté du Québec pour la fourniture du service de cadets de la Sûreté du Québec.**
- 04-2017-131 Il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
Et résolu,
- QUE le Conseil autorise le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Disraeli l'entente intervenue entre la Ville et la Sûreté du Québec pour la fourniture du service des cadets de la Sûreté du Québec.
- ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**
- 9.18 **Autorisation de paiement à Lumen division Sonepar Canada pour l'achat de luminaires pour le stationnement de l'avenue Champlain (projet marina).**
- 04-2017-132 Il est,
PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU
Et résolu,
- QUE le Conseil autorise le paiement à Lumen division Sonepar Canada inc. au montant de 6 832.30 \$ taxes incluses pour l'achat de luminaires pour le stationnement sur l'avenue Champlain dans le projet de réaménagement de la marina.
- ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**
- 9.19 **Avis de motion règlement numéro 2017-RM-SQ-001 règlement concernant les alarmes et applicable par la Sûreté du Québec.**
- 04-2017-133 M. Rock Rousseau, conseiller de la Ville de Disraeli donne avis de motion de la présentation ultérieure d'un règlement concernant les alarmes et applicable par la Sûreté du Québec.
- 9.20 **Avis de motion règlement numéro 2017-RM-SQ-002 règlement concernant le colportage et applicable par la Sûreté du Québec.**
- 04-2017-134 M. Rock Rousseau, conseiller de la Ville de Disraeli donne avis de motion de la présentation ultérieure d'un règlement concernant le colportage et applicable par la Sûreté du Québec.
- 9.21 **Avis de motion règlement numéro 2017-RM-SQ-003 règlement concernant l'eau potable et applicable par la Sûreté du Québec.**
- 04-2017-135 M. Rock Rousseau, conseiller de la Ville de Disraeli donne avis de motion de la présentation ultérieure d'un règlement concernant l'eau potable et applicable par la Sûreté du Québec.

- 9.22 **Avis de motion règlement numéro 2017-RM-SQ-004 règlement concernant les animaux et applicable par la Sûreté du Québec.**
- 04-2017-136 M. Rock Rousseau, conseiller de la Ville de Disraeli donne avis de motion de la présentation ultérieure d'un règlement concernant les animaux et applicable par la Sûreté du Québec.
- 9.23 **Avis de motion règlement numéro 2017-RM-SQ-005 règlement concernant les nuisances et applicable par la Sûreté du Québec.**
- 04-2017-137 M. Rock Rousseau, conseiller de la Ville de Disraeli donne avis de motion de la présentation ultérieure d'un règlement concernant les nuisances et applicable par la Sûreté du Québec.
- 9.24 **Avis de motion règlement numéro 2017-RM-SQ-006 règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et applicable par la Sûreté du Québec.**
- 04-2017-138 M. Rock Rousseau, conseiller de la Ville de Disraeli donne avis de motion de la présentation ultérieure d'un règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et applicable par la Sûreté du Québec.
- 9.25 **Avis de motion règlement numéro 2017-RM-SQ-007 règlement concernant la circulation et le stationnement et applicable par la Sûreté du Québec.**
- 04-2017-139 M. Rock Rousseau, conseiller de la Ville de Disraeli donne avis de motion de la présentation ultérieure d'un règlement concernant la circulation et le stationnement et applicable par la Sûreté du Québec.
- 9.26 **Appui à l'Association des riverains du lac Aylmer pour une aide financière du programme d'amélioration des cours d'eau.**
- CONSIDÉRANT QUE** l'Association des riverains du lac Aylmer va présenter une demande d'aide financière à la MRC des Appalaches pour l'amélioration des cours d'eau sur le territoire;
- CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Disraeli appuie cette démarche puisqu'elle cadre avec les orientations de la Ville de Disraeli dans la protection des cours d'eau et du lac Aylmer;
- 04-2017-140 En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET
Et résolu,
- QUE le Conseil de la Ville de Disraeli appuie le projet de l'ARLA et souhaite que la MRC des Appalaches octroie l'aide financière demandée pour la protection des cours d'eau sur le territoire.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.27 **Octroi du financement du camion 10 roues 2018 (neuf / avec équipements de déneigement (neufs)) par crédit-bail.**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli a demandé des soumissions pour le financement par crédit-bail de l'achat du camion de déneigement, au montant de 285 464 \$, plus taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE deux (2) soumissionnaires ont déposé leur offre de taux pour cette soumission, à savoir :

- Crédit municipal et manufacturier Rexcap inc.
- SPAR crédit-bail inc.

CONSIDÉRANT QUE la soumission demandait trois (3) options de financement permettant à la Ville de Disraeli de choisir la meilleure option pour son financement du camion;

CONSIDÉRANT QUE l'option retenue par la Ville de Disraeli est l'option C, à savoir « financement sur cinq (5) ans avec une valeur résiduelle de 50 % »;

CONSIDÉRANT QUE les offres reçues des deux (2) soumissionnaires sont les suivantes :

- Crédit municipal et manufacturier Rexcap inc. : 3.14 %
- SPAR crédit-bail inc. : 3.38 %

04-2017-141

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
Et résolu,

QUE le Conseil octroie le financement par crédit-bail prévu avec la Banque Royale du Canada pour un montant total de 285 464 \$ plus les taxes applicables sur soixante (60) mois avec une valeur résiduelle de 50 % au taux de 3.14% selon la soumission de Rexcap y compris les frais de dossier de 400 \$ plus taxes.

QUE Crédit-Municipal et Manufacturier Rexcap inc. agit comme agent/courtier pour le compte de la Banque Royale du Canada qui sera le crédit bailleur contractuel pour cette opération de crédit-bail.

QUE le Conseil autorise le maire, M. Jacques Lessard et le directeur-général, M. Patrice Bissonnette à signer pour et au nom de la Ville de Disraeli tous les documents requis pour cette transaction financière par crédit-bail.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.28 **Demande de l'Église évangélique de Disraeli pour tenir la 3^e édition de l'activité Famille en fête.**

CONSIDÉRANT QUE les responsables de l'événement «Famille en fête» désirent réaliser une troisième édition le 20 mai 2017;

CONSIDÉRANT QUE les organisateurs ont besoin des autorisations la Ville pour l'utilisation de certaines infrastructures gratuitement;

CONSIDÉRANT QUE les activités se dérouleront au parc de la Gare, si le temps le permet et à l'aréna, si pluie il y a;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment du parc de la Gare est insuffisant au niveau électrique, les organisateurs devront utiliser la génératrice du Service des travaux publics pour la journée du 20 mai;

04-2017-142

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER
Et résolu,

QUE le Conseil autorise l'Église évangélique à tenir une troisième édition de « Famille en fête » au parc de la Gare et en cas de pluie, à l'aréna.

QUE le Conseil autorise également l'utilisation de la génératrice pour la journée du 20 mai 2017.

QUE l'événement sera également publié sur le panneau d'affichage de la ville.

QUE les infrastructures et les équipements sont laissés à titre gratuit pour cette journée.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.29 **Contribution annuelle à l'Association touristique du lac Aylmer, année 2017.**

04-2017-143

Il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le versement de la cotisation annuelle au montant de 1 500 \$ à l'Association touristique du lac Aylmer pour l'année 2017.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

10.- **URBANISME**

10.1 **Autorisation de paiement de l'aide financière dans le cadre du programme d'aide à la rénovation des enseignes pour l'immeuble sis au 925, avenue Champlain.**

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire de l'immeuble sis au 925, avenue Champlain a procédé à l'installation de nouvelles enseignes ;

CONSIDÉRANT QUE les nouvelles enseignes sont assujetties au programme d'aide à la revitalisation ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil d'autoriser le versement de l'aide financière ;

04-2017-144

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu

QUE le Conseil autorise le versement de l'aide financière au montant de 2 579.64 \$ à M. Roger Lehoux pour l'installation des nouvelles enseignes.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

11.- AUTRES SUJETS

- 11.1 Dossier aréna
- 11.2 Eau potable
- 11.3 Bell mobilité
- 11.4 Marina municipale

12.- PÉRIODE DE QUESTIONS

- 12.1 Le maire invite les contribuables à poser leurs questions.
- 12.2 Le maire invite les citoyens à poser des questions.

13 &14.- CLÔTURE & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

04-2017-145

**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**

QUE cette séance soit levée à 20h20.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

CORRESPONDANCE DU MOIS

➤ AUCUN

Je, Jacques Lessard, ai approuvé tout un chacun des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le dir.-gén. / sec.-trés. de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

Jacques Lessard, maire

Patrice Bissonnette, Dir. Gén. /Sec.-trés.
